CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3579** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1990

Raison sociale : SARL MAISON GUERREIRO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2015

Capital : 103 600

18 BOULEVARD DE LA SALANQUE
66420 LE BARCARES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 90B824

Siret : 379 953 029 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 9233681

Assurance Responsabilité Travaux :
ACTE IARD 2737619

Assurance Responsabilité Civile :
ACTE IARD 2737619

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 68 86 00 88 **Fax :** 04 68 86 48 40

Portable :

Responsabilité légale :
GUERREIRO JONATHAN PRÉSIDENT / GUERREIRO OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.maisonguerreiro.com

E-mail : maisonguerreiro@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 674 678 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	10	11/07/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)	10	11/07/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 14:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.